

**L C I E**

# RAPPORT D'ESSAI

N° 77337 – 565958 D

**DELIVRE A** : **LEGRAND FRANCE**  
128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
B.P. 523  
87045 LIMOGES

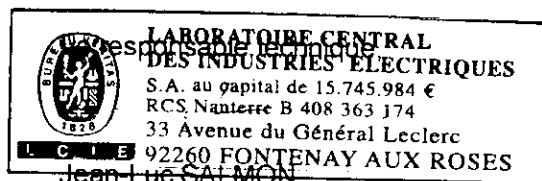
**Objet** : VERIFICATION DES DEGRES DE PROTECTION PROCURES PAR LES  
ENVELOPPES DE SOCLES DE PRISE DE COURANT

**Dates des essais** : 5, 6, 7 Février 2008

**Réception des matériels** : Décembre 2007

**Ce document comporte** : 4 pages et 2 documents connexes

Fontenay-aux-Roses, le 21 Mars 2008



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction partielle ou toute insertion de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel du LCIE.

Ce document résulte d'essais effectués sur un spécimen, un échantillon ou une éprouvette. Il ne préjuge pas de la conformité de l'ensemble des produits fabriqués à l'objet essayé.

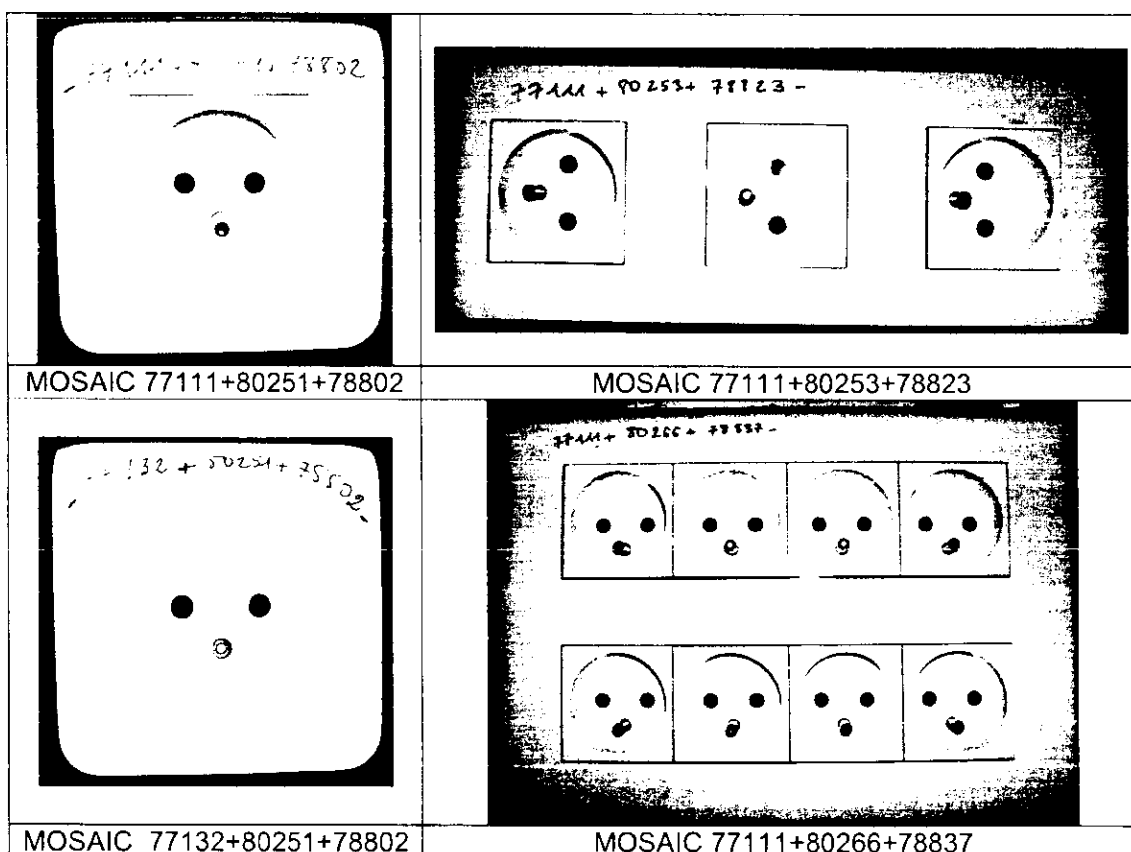
Sauf indication contraire, la décision de conformité prend en compte l'incertitude de mesure.

**1. MATERIELS ESSAYES**

Enveloppes de socles de prises de courant pour installations électriques fixes représentatives de la gamme MOSAIC ayant fait l'objet d'une certification selon le référentiel normatif NFC 61-314 édition 2003

Numéro des licences présentées en documents connexes : LCIE N° 60051320CAA  
 LCIE N° 60051320CBA

MARQUE	GAMME	MECANISME	PLAQUE DECOR	
			SUPPORT	COULEUR PLAQUE
LEGRAND	MOSAIC	77111	80251	78802
			80253	78823
			80266	78837
		77132	80251	78802



Les références présentées ci-dessus ont été relevées sur les échantillons.



## **2. MODALITES ET RESULTAT DES ESSAIS**

Les essais ont été réalisés selon les modalités

- Des normes NF EN 60529 édition 2000 et CEI 60529 édition 2001.
- De l'offre commerciale LO1/070904-cca08 de Novembre 2007
- De la demande client envoyée par courriel le 31 Août 2007

### **2.1. DESCRIPTIF DE LA CONFIGURATION D'ESSAI DES MATERIELS**

Les matériels sont composés de deux parties : l'une dite face avant, l'autre encastrée.

Seule la face avant, constituée de sa plaque de recouvrement et de son mécanisme de prise, a été soumise aux essais.

La partie encastrée ayant été protégée contre les pénétrations de corps solides et d'eau.

En accord avec Mr BARBANCEYS représentant la société LEGRAND la plaque de recouvrement a été considérée comme un élément ne pouvant pas être retiré à la main (Cf. NFC 61-314 édition 2003 Prises de courant pour usage domestiques et analogues, article 13)

La configuration montage en saillie n'a pas été prise en compte dans l'évaluation des degrés IP

### **2.2. Essais pour la protection contre l'accès aux parties dangereuses et la pénétration de corps solides étrangers (IP4X)**

Les essais ont été réalisés selon les modalités des articles 12, 13 et 15 des normes citées.

#### **Caractéristiques particulières de l'essai**

- Calibre d'accessibilité : Fil d'acier rigide de diamètre 1 mm
- Force d'application : (1,0 ± 0,1) N

Le calibre a été appuyé contre toutes les ouvertures de chaque enveloppe avec la force spécifiée.

#### **Résultat**

Aucun accès du calibre aux parties dangereuses n'a été observé.

Résultat satisfaisant.



### **2.3. Essais pour la protection contre la pénétration d'eau (IPX1)**

Les essais ont été réalisés selon les modalités de l'article 14.2.1 des normes citées.

A l'issue de chaque essai, un contrôle de la tenue en tension des matériels a été réalisé.

#### **Caractéristiques particulières de l'essai IPX1**

- Moyen d'essai : Boîte à gouttes
- Distance entre la boîte et le haut du matériel : 200 mm
- Débit d'eau :  $(1,0 \pm 0,5)$  mm/min
- Rotation du matériel : 1 tr/min
- Durée de l'essai : 10 min

#### **Caractéristiques particulières du contrôle de la tenue en tension**

- Moyen d'essai : Générateur de tension SEFELEC N° A6602038
- Tension sinusoïdale de valeur efficace : 2000 V
- Points d'application de la tension : Entre les parties actives et la terre reliée à la masse\*  
Entre chaque pôle actif et l'autre relié à la terre et à la masse\*
- Durée d'application de la tension : 1 min

\* Masse simulée par l'apposition d'une feuille d'aluminium recouvrant le matériel.

### **Résultats**

Contrôles de la tenue en tension :

Aucun amorçage ni contournement des isolations n'a été observé.

Aspect visuel :

Aucune trace d'eau, nuisible à la protection des organes internes et des personnes, n'a été observée à l'intérieur de chaque matériel.

Résultats satisfaisants.

### **3. CONCLUSION**

Les matériels dans les configurations présentées au paragraphe 1 et essayés selon les modalités décrites au paragraphe 2 satisfont aux degrés de protection IP41.

Par analogie les matériels présentés en annexes à l'exception du montage en saillie satisfont aux degrés de protection IP 41.